

Marches et Rêves

Siège social : Mairie de Ruoms 07120

Bulletin d'adhésion à compléter

Saison 2025/2026

NOM :

(En majuscules S.V.P.)

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° Tél. :

Adresse Email pour recevoir le bulletin :

J'adhère, à l'association "Marches et Rêves" pour l'année 2025/2026 selon la formule :

Adhésion + Licence FFRP* + RC* obligatoire+ Assurance AC*= **49 €** (FFRP : 30,85 € + 18,15 € : Association)

Bulletin d'adhésion :

- À envoyer avec le **chèque de règlement à l'ordre de MARCHES et REVES** à notre siège : Mairie de RUOMS 07120 ou à remettre de préférence à Brigitte ENGEL lors de la rando du jeudi
avec un certificat médical pour la pratique de la randonnée pédestre :
Première prise de licence : certificat médical OBLIGATOIRE daté de moins d'un an au jour de la prise de licence
Renouvellement de licence : l'adhérent doit répondre à un questionnaire de santé qui lui sera envoyé par mail avec la convocation à l'Assemblée Générale de Marches et Rêves. Si certaines réponses sont un OUI, la commission médicale conseille vivement de consulter un médecin tout en sachant que le certificat médical n'est plus exigé. Il y aura juste à remettre au club une attestation pour les pratiquants majeurs.

"Je m'engage à respecter le règlement intérieur et à suivre les consignes de sécurité et de prudence données par l'organisateur de la marche et tout particulièrement, lors de l'emprunt des voies ouvertes à la circulation automobile et je dégage toute responsabilité de l'association en cas de non respect de ces consignes."

Date et signature :

FFRP* : Fédération Française de Randonnée Pédestre

RC* : Assurance Responsabilité Civile (obligatoire pour les Associations Sportives, loi du 16/07/84.)

Elle couvre les accidents que l'association, ses adhérents peuvent occasionner.

AC* : Risques Accidents Corporels - Elle couvre les risques que l'on subit



Association loi 1901- Déposée le 9 Novembre 2006 à la sous-préfecture de Largentière 07110
Adhérente à la Fédération Française de Randonnée Pédestre